

Publié sur *Château-Thierry* (<https://www.chateau-thierry.fr>)

[Accueil](#) > Appel à Projets "Quartiers 2026" - Contrat de Ville de Château-Thierry



Documents :

 [aap_chateau-thierry_quartiers_2026_vf.pdf](#)

Contact :

Julie Chauffert - Responsable Politique de la Ville et Prévention de la Délinquance

julie.chauffert@carct.fr

03 23 69 75 41

L'État et les collectivités territoriales s'engagent conjointement pour améliorer la qualité de vie des habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et réduire les inégalités socio-économiques.

Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) et l'État lancent l'Appel à Projets "Quartiers 2026", dans le cadre du Contrat de Ville "Engagement Quartiers 2030".

Cet appel à projets s'adresse aux associations, collectivités locales, bailleurs sociaux, établissements publics et GIP souhaitant proposer des actions au bénéfice des habitants des lieux de vie Vaucrises et Blanchard.

Les projets devront s'inscrire dans les enjeux prioritaires du Contrat de Ville, à savoir :

- le plein emploi et l'insertion professionnelle
- le vivre-ensemble et la citoyenneté
- la coéducation et l'émancipation des jeunes
- le cadre de vie et la transition écologique

Les actions proposées doivent venir compléter les dispositifs de droit commun, impliquer les habitants et s'appuyer sur les partenaires locaux.

Les demandes de subvention doivent être déposées sur la plateforme DAUPHIN avant le 14 novembre 2025 : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr>

Les porteurs de projet sont invités à consulter attentivement les documents complets de l'appel à projets pour connaître les critères d'éligibilité, les thématiques prioritaires et les modalités de dépôt.

Téléchargez le document complet : [Appel à Projets "Quartiers 2026" - Contrat de Ville de Château-Thierry \(PDF\)](#)

Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/appel-projets-quartiers-2026-contrat-de-ville-de-chateau-thierry>